

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2005/6
9 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-septième session

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 22 au 24 mars 2005,
et s'ouvrira le mardi 22 mars à 10 heures

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Thème spécial: Suivi et analyse des faits nouveaux survenus dans le secteur
de l'énergie provenant du bois – qualité des données et données disponibles,
coopération interorganisations, renforcement de l'analyse EFSOS**

Note du secrétariat¹

Ce document vise à présenter brièvement l'étude des différentes sources d'information à partir desquelles sont élaborées les statistiques sur l'énergie provenant du bois dans la région de la CEE. Les délégations sont invitées à établir une communication succincte concernant les méthodes utilisées dans leurs pays respectifs pour recueillir des informations sur l'utilisation de l'énergie provenant du bois et sur les livraisons de bois, ainsi qu'à fournir des renseignements concernant tout ce qui aurait pu être entrepris dans le but d'améliorer l'état des connaissances au cours des dernières années.

¹ Le présent document a été soumis tardivement aux services de traitement de la documentation du fait qu'il a été reçu à une date tardive.

Contexte

1. Lors de sa session de mars 2004 (15-17 mars 2004, Genève), le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a tenu une réunion sur l'énergie provenant du bois, qui a confirmé l'importance de disposer d'informations fiables et précises pour étayer les discussions concernant les politiques.

2. Le Groupe de travail a soulevé la question de la qualité des statistiques sur l'énergie tirée du bois et a proposé que le secrétariat évalue les sources et la qualité des informations disponibles, entre autres, par l'intermédiaire des correspondants nationaux pour les statistiques.

3. Le Groupe de travail est convenu que les politiques en matière d'énergie provenant du bois, dégagées de l'analyse EFSOS, méritent d'être examinées plus en détail par la CEE et la FAO au cours des prochaines années et a suggéré qu'il soit tenu compte de cet élément lors de l'examen stratégique.

4. À la réunion commune du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts tenue en octobre 2004, il a été convenu que la prise en compte, dans les politiques, de l'utilisation accrue de l'énergie tirée du bois constituait une activité d'un degré de priorité assez élevé, pour laquelle il faudrait peut-être rechercher des ressources extrabudgétaires ou des partenariats spéciaux. Par ailleurs, il est ressorti de l'analyse EFSOS (Étude des perspectives du secteur forestier en Europe) que l'énergie tirée de la biomasse ligneuse était appelée à devenir un secteur crucial, ce qui n'apparaissait pas encore clairement, en particulier à cause des lacunes des données disponibles (définitions confuses, informations lacunaires ou de piètre qualité).

Situation actuelle

5. Le secrétariat étudie actuellement les différentes sources d'information à partir desquelles sont élaborées les statistiques sur l'énergie provenant du bois dans la région de la CEE et présentera un rapport à ce sujet avant la session du Groupe de travail. Toutefois, il est déjà manifeste qu'il n'existe pas, dans les différents pays, de source de données unique, complète et fiable. Il a été impossible de réaliser, pour l'ensemble de la région de la CEE, une description quantitative concise de la fourniture et de l'utilisation de l'énergie provenant du bois. Une telle description est d'autant plus difficile à établir qu'il n'existe pas de consensus en ce qui concerne la définition des différentes catégories de bois sur le marché de l'énergie, l'importance et l'affectation des livraisons de bois destiné à la production d'énergie, et le volume des coupes non enregistrées. Ces difficultés seront évoquées dans le rapport, qui comportera également des informations sur les projets visant à améliorer l'état des connaissances. Une description des approches adoptées dans certains pays permettra aux délégations participant au Groupe de travail de découvrir les possibilités qui s'offrent, au niveau national, d'établir un système d'information sur l'énergie tirée du bois.

6. Une analyse des organisations et organismes actifs dans le secteur de l'énergie provenant du bois et dans les domaines connexes devrait donner un aperçu des différentes organisations concernées et de leur action.

7. À partir des enquêtes effectuées, le secrétariat élaborera une proposition sur les moyens de combiner les sources d'information existantes pour améliorer la qualité globale de l'information.

8. Dans son rapport, le secrétariat invitera les délégations à réfléchir aux questions suivantes: Quelle serait la présentation idéale des informations relatives à l'énergie tirée du bois? Quels renseignements est-il réaliste d'attendre de la part des pays, et quelles organisations et parties prenantes pourraient être mises en jeu?

9. Les délégations sont invitées à établir une communication succincte concernant les méthodes utilisées dans leurs pays respectifs pour recueillir des informations sur l'utilisation de l'énergie provenant du bois et sur les livraisons de bois, ainsi qu'à fournir des renseignements concernant tout ce qui aurait pu être entrepris dans le but d'améliorer l'état des connaissances au cours des dernières années.

10. Le Groupe de travail est invité à:

- **Examiner la situation en ce qui concerne les informations relatives à l'énergie tirée du bois sur la base du rapport du secrétariat et des communications nationales;**
- **Déterminer où la CEE et la FAO peuvent apporter une contribution utile, en ayant à l'esprit les domaines dans lesquels elles possèdent des atouts ainsi que les besoins et les activités des autres partenaires;**
- **Élaborer, si cela paraît souhaitable, un plan d'action dans le secteur de l'énergie provenant du bois, en définissant des objectifs finals et intermédiaires, les mesures nécessaires, les partenaires et les ressources. Le secrétariat, en consultation avec les partenaires, fera des propositions préliminaires dans la note qu'il établit actuellement.**

11. Liens utiles:

- <http://www.agores.org/>
- <http://www.eufores.org/Summary.htm>
- <http://www.ecop.ucl.ac.be/aebiom/>
- <http://www.fao.org/forestry/foris/webview/energy/index.jsp?siteId=3281&langId=1>
- <http://www.iea.org/Textbase/subjectqueries/index.asp>
- <http://www.ieabioenergy.com>
- <http://www.worldenergy.org/wec-geis/publications/reports/ser/wood/wood.asp>
